

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2026

Cadre réservé à l'administration

Nom de l'organisme demandeur :

N° de Dossier :

LISTES DES PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER.

**POUR TOUT DEPOT PAPIER, MERCI DE RESPECTER L'ORDRE DES PIECES CI-APRES
ENONCE :**

POUR UNE PREMIERE DEMANDE OU EN CAS DE MODIFICATION :

- ☐ Un exemplaire des statuts datés et signés (et du règlement intérieur, s'il existe)
- ☐ Une copie du récépissé d'enregistrement en Préfecture
- ☐ Une copie de l'avis d'insertion au Journal Officiel
- ☐ Copie du document officiel attestant du numéro de SIRET et de la dénomination sociale
- ☐ Un Relevé d'Identité Bancaire au nom de l'organisme demandeur

DANS TOUS LES CAS :

- ☐ 1- Le compte rendu de la dernière assemblée générale approuvant les comptes annuels
- ☐ 2- Le plus récent rapport d'activités approuvé
- ☐ 3- Le bilan et les annexes du dernier exercice clos
- ☐ 4- Le compte de résultat du dernier exercice clos
- ☐ 5- Le compte de résultat de l'avant-dernier exercice clos
- ☐ 6- le budget prévisionnel de l'année 2026
- ☐ 7- Liste à jour des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Particularités :

- Pour les délégations, sections, antennes locales, il convient de présenter les éléments budgétaires de l'entité locale
- Lorsque le montant total des subventions perçues sont > à 153 000€, fournir une attestation de certification conforme du commissaire aux comptes et de publication des comptes au Journal Officiel
- Pour les associations sportives membres de l'OMS, fournir l'annexe dûment complétée.